

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002N° **CM - 17 - P - 068**

et 1 annexe de 4 pages.

Valable 5 ans à compter du mardi 3 octobre 2017

Matériau présenté par : **PONGS® Technical Textiles GmbH**
Bahnhofstr. 21

07919 MUHLTROFF

Marque commerciale : **ILLUMINATI ART. N° 599290 139**

Description sommaire:

Type de support **knitted fabric**Composition **100% polyester**Masse surfacique **310 g/m² (0,67 mm)**Coloris **blanc**Traitements subis **ink-jet-coating**Nature de l'essai : **Essai au brûleur électrique**
Essai de persistance de flamme
Essai de gouttesClassement : **M1**

Observations : /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : **Non limitée a priori**Usage : **Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux,...** Conditions d'entretien : **selon préconisations du client**Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N° : **FE 17-0298-1748**

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s). Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance / réaction au feu de l'élément objet du présent procès verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage"

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés"Champs-sur-Marne, le **mercredi 11 octobre 2007**Technicienne d'essais
du Laboratoire Feu

Clotilde ETIEMVRE

